

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240123\_P\_014  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

**Objet : Signature d'une convention avec Angélique BRAZIER pour l'organisation d'une matinée dédicaces.**

**Le Président,**

N° 20240123\_P\_014

**Décide**

De signer une convention avec :

**OBJET**

**Angélique BRAZIER,  
14 bis rue Pierre Moulin,  
43240 Saint-Just-Malmont**

Une matinée dédicaces avec Angélique Brazier est prévue à Saint-Just-Malmont.

**Durée : 2h (à partir de 10h)**

**Date : 10 février 2024**

**Lieu : Médiathèque de Saint-Just-Malmont**

**Montant : à titre gracieux**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 23 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240123-20240123\_P\_014-AU  
Reçu le 26/01/2024